



Dossier du BHI No. S3/3075

LETTRE CIRCULAIRE 28/2011  
28 mars 2011

**RESULTATS DE LA 15<sup>ème</sup> SESSION DU SOUS-COMITE DES RADIOCOMMUNICATIONS ET DE LA RECHERCHE ET DU SAUVETAGE (COMSAR 15) DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La 15<sup>ème</sup> réunion du sous-comité COMSAR s'est déroulée au Siège de l'OMI à Londres du 7 au 11 mars 2011.

2 Le vice-amiral Alexandros MARATOS (Président), M. Steve SHIPMAN (ATH) et M. Peter DOHERTY (USA - Président du sous-comité sur le Service mondial d'avertissements de navigation) y représentaient l'OHI. Etaient représentés les coordonnateurs des zones NAVAREA suivantes : NAVAREA 1 (RU); NAVAREA II (France); NAVAREA IV et XII (USA); NAVAREA XVII et XVIII (Canada) et NAVAREA XIX (Norvège).

SMDSM

3 Le COMSAR 15 a, entre autres, examiné les documents suivants :

a) COMSAR 15/3/1, présenté par l'OHI, qui rend compte des résultats des travaux de la deuxième réunion du Sous-comité du Service mondial d'avertissements de navigation (Sous-comité du SMAN) de l'OHI tenue à Sydney, Australie, du 9 au 13 août 2010. Le rapport a été pris en compte.

b) COMSAR 14/3/2, présenté par l'Organisation hydrographique internationale (OHI), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO) sur le projet de révision du Manuel NAVTEX. Le sous-comité COMSAR a établi un groupe de rédaction, sous la présidence de M. Peter DOHERTY (USA-NGA) pour examiner le texte. Cinq modifications d'ordre éditorial ont été préparées et approuvées en séance plénière de la 15<sup>ème</sup> réunion du COMSAR. Le projet de manuel révisé sera présenté, en mai 2011, au MSC89 pour adoption. Les amendements approuvés par le COMSAR 15 se trouvent en Annexe A.

c) COMSAR 15/3/3, présenté par l'Organisation hydrographique internationale, qui propose des modifications à la circulaire COMSAR.1/Circ.51 - Liste des coordonnateurs de zone NAVAREA. Des modifications additionnelles aux entrées concernant la NAVAREA II (texte anglais et espagnol seulement); et les NAVAREA IX et XIX ont été approuvées et la circulaire COMSAR de l'OMI révisée sera publiée en temps voulu. L'Appendice 1 à la publication S-53 de l'OHI a été modifiée et peut être téléchargée à partir du site web de l'OHI. COMSAR 15 a également soutenu une proposition de l'OHI visant à ce que le Secrétariat de l'OMI soit autorisé à publier une révision à cette circulaire COMSAR lors de la réception en provenance de l'OHI, ou d'un coordonnateur NAVAREA, d'informations à jour, qui tiennent le sous-comité informé de ses actions et l'autorise en conséquence. Le but est de faire en sorte que les informations les plus récentes pour contacter les coordonnateurs de NAVAREA soient promulguées sans délais.

d) COMSAR 15/3/5, présenté par le Président du Groupe de coordination des émissions NAVTEX de l'OMI (CF. Tim Sewell - RU et coordonnateur de la NAVAREA 1) qui rend compte des questions qui sont examinées actuellement par le Groupe de coordination des émissions NAVTEX. Le rapport a été pris en compte.

e) COMSAR 15/3/9, présenté par l'Organisation hydrographique internationale et l'Organisation météorologique mondiale sur les Services RSM dans les eaux arctiques. Le Sous-comité a pris note de la réalisation des essais de fonctionnement initiaux en juillet 2010 en vue d'atteindre le fonctionnement à pleine capacité au 1<sup>er</sup> juin 2011. L'OHI et l'OMM ont été invitées à rendre compte des progrès des services RSM dans les eaux arctiques au COMSAR 16 en 2012. La création réussie de 5 nouvelles NAVAREA/METAREA arctiques a été marquée par une session spéciale du Sous-comité COMSAR 15 au cours de laquelle M. P. DOHERTY (Président du Sous-comité SMAN), M.E. MITROPOULOS (Secrétaire général de l'OMI), M. M. JARRAUD (Secrétaire général de l'OMM), et le Vice-amiral Alexandros MARATOS (Président du BHI) ont pris la parole. Cette session a été suivie d'une réception à l'intention des délégués du COMSAR 15 qui était aimablement parrainée par l'Administration côtière norvégienne et Inmarsat Global Ltd.

4 Suite aux instructions du MSC88, la 15<sup>ème</sup> réunion du COMSAR a examiné une proposition de l'OMM concernant une résolution de l'Assemblée de l'OMI sur le Service mondial d'information et d'avis relatifs à la météorologie maritime et à l'océanographie. Celle-ci vise à compléter la Résolution A.706 (17), telle que modifiée, sur le Service mondial d'avertissement de navigation. Le projet de texte tel que présenté dans le document MSC 88/23/9 a été modifié et un texte révisé a été renvoyé au MSC89 pour approbation et adoption ultérieure par la 27<sup>ème</sup> Assemblée en novembre 2011.

5 A sa 86<sup>ème</sup> session, le MSC a approuvé un nouvel item du programme de travail pour que le COMSAR mène à bien un « exercice permettant de déterminer la nécessité d'une révision des éléments et procédures du SMDSM ». Cette question a été examinée plus avant par le GT technique créé à la 15<sup>ème</sup> réunion du COMSAR. Il a été décidé d'établir un groupe de correspondance pour suivre l'avancée de ces travaux et en rendre compte au COMSAR 16 en 2012 lorsque que l'exercice de définition devrait être terminé.

#### E-Navigation

6 Le sous-comité COMSAR a établi un groupe de travail pour examiner le rapport du groupe de travail par correspondance du sous-comité sur la sécurité de la navigation de l'OMI sur l'e-Navigation. Le GT a approuvé à l'unanimité l'utilisation du modèle de données de la S-100 de l'OHI en tant que ligne de base pour créer un cadre d'accès aux données et aux services d'information dans le cadre de l'e-navigation. Le GT a également convenu que l'OMI, en consultation avec d'autres organisations, devrait examiner l'établissement d'un groupe d'harmonisation pour la création d'un cadre pour l'accès aux données et aux services d'information relevant de la Convention SOLAS, à partir de l'exemple du groupe d'harmonisation OMI/OHI. Le GT a rédigé le projet de mandat du groupe d'harmonisation sur le Modèle de données (HGDM), dont le texte se trouve en Annexe B. Ces propositions ont été approuvées par la séance plénière du COMSAR 15 et seront examinées plus avant par le GC. Il en sera rendu compte à la 57<sup>ème</sup> session du Sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV57).

7 Le rapport complet au MSC (COMSAR15/16) sera placé à la page des documents de l'OMI du site web de l'OHI après qu'il ait été publié par l'OMI.

#### GT du SMAN sur la documentation du SMAN

8 Afin de bénéficier de la présence des membres à la 15<sup>ème</sup> réunion du COMSAR, le groupe de travail sur la révision de la documentation relative au SMAN, dirigé par M. Peter DOHERTY (USA - Président du SMAN), a tenu une réunion au Siège de l'OMI au cours de la semaine qui a suivi le COMSAR. Des représentants de la France, du RU, des USA, de l'OMM, d'Inmarsat et du BHI ont participé à cette réunion. Suite à la finalisation de l'examen de l'ensemble de la documentation du SMAN (Résolutions de l'OMI A.705(17), telle que modifiée; A.706(17), telle que modifiée; Manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les renseignements sur la sécurité maritime et publication S-53 de l'OHI; Manuel SafetyNET international; et Manuel NAVTEX), le GT a examiné les textes approuvés aux fins de cohérence en matière de terminologie. Un certain nombre de petites incohérences ont été

relevées. Elles seront rapportées au WWNWS3 en septembre et examinées à nouveau en 2012 avant toute soumission ultérieure au COMSAR de l'OMI.

9 le GT a également examiné le projet d'ordre du jour pour le SMAN3 et a actualisé la « Liste d'actions » du SMAN2.

#### COMSAR 16

10 Il est provisoirement prévu que la 16<sup>ème</sup> réunion du COMSAR se tiendra au Siège de l'OMI à Londres du 12 au 16 mars 2012. Le groupe de travail du SMAN sur la documentation SMAN se réunira ensuite au Siège de l'OMI dans la semaine qui suivra la 16<sup>ème</sup> réunion du COMSAR.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned centrally on the page, below the text 'Pour le Comité de direction,' and above the printed name 'Vice-Amiral Alexandros MARATOS'.

Vice-Amiral Alexandros MARATOS  
Président

Annexe A: Modifications au Manuel NAVTEX

Annexe B: Projet de mandat.

Modifications au Manuel NAVTEX, tel que publié dans le document COMSAR15/3/2:

Section 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : sans objet en français

2.2.1.9 Sans objet en français

4.3 Remplacer le paragraphe par ce qui suit :

"Les dispositions du Manuel NAVTEX s'appliquent aux services NAVTEX nationaux sur 490 kHz ou sur 4209,5 kHz. Lorsqu'il est envisagé de mettre en place un service NAVTEX national, le Groupe de coordination NAVTEX de l'OMI est chargé d'attribuer les caractères d'identification (B<sub>1</sub>) de l'émetteur; toutefois il n'est pas exigé de mettre en place des zones de service NAVTEX ni d'utiliser obligatoirement l'anglais.

12.1 Sans objet en français.

---

**ANNEXE 1****PROJET DE MANDAT DU GROUPE OMI/OHI D'HARMONISATION  
DU MODÈLE DE DONNÉES (HGDM)**

Lors de la mise au point d'une architecture pour la navigation électronique, il importe de définir les flux d'information et de données, ainsi que les interactions entre les applications et les interfaces utilisateurs. En conséquence, il faut mettre en place une structure commune de données qui permette de tirer parti des renseignements recensés, ce qui représente le domaine maritime (et qui comprend les aspects liés aux navires et aux installations à terre). Il est donc important d'harmoniser les activités de modélisation des données, le but étant de mettre en place et de tenir à jour une structure de données maritimes qui soit fiable et souple. Cette structure de renseignements et de données maritimes nécessitera, sous une forme ou sous une autre, un coordonnateur global qui en assurera la gestion et la tenue à jour courantes. Cet organisme coordonnateur pourrait être amené à exercer plusieurs fonctions de gestion (tenue du registre par exemple). Ces fonctions de gestion pourraient être réparties entre plusieurs organisations compétentes. [Cette structure est un élément capital, au moyen duquel la navigation électronique peut moderniser l'environnement opérationnel du secteur des transports maritimes tout en satisfaisant aux dispositions de l'annexe 20 du document MSC 85/26.]

[Le Sous-comité de la sécurité de la navigation de l'OMI a décidé de charger un groupe restreint de travailler principalement par correspondance, et de concert avec l'OHI, d'élaborer plus avant cette structure commune de données, parallèlement à l'action actuellement menée dans le domaine de la modélisation des données. Ces travaux entraîneraient l'harmonisation et la normalisation des éléments suivants :

- .1 la présentation à suivre pour recueillir, échanger et diffuser des données;
- .2 les processus et procédures applicables à la collecte de données; et
- .3 l'élaboration d'interfaces normalisées ouvertes.]

Le Groupe HGDM devrait être constitué de représentants des États Membres et des Secrétariats de l'OMI et de l'OHI, ainsi que d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales auxquelles l'OMI et l'OHI ont officiellement accordé le statut d'observateur.

Le Groupe HGDM fait rapport au Sous-comité de la sécurité de la navigation (Sous-comité NAV) de l'OMI et à l'OHI par l'intermédiaire du Comité directeur du BHI.

Le Groupe HGDM devrait :

- 1 examiner les questions ayant trait au cadre des services de renseignements et d'accès aux données relevant de la Convention SOLAS, en se fondant sur le modèle de données S-100 de l'OHI, conformément aux instructions de l'OMI ou de l'OHI, et établir les documents pertinents; et
- .2 examiner les résultats des études de l'OMI, de l'OHI et d'autres organisations connexes qui traitent de questions liées aux services de renseignements et d'accès aux données relevant de la Convention SOLAS, et indiquer à l'OMI et à l'OHI s'ils sont compatibles avec le principe de l'e-navigation et s'ils tiennent compte des besoins dynamiques des utilisateurs recensés.]